

**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06597	00142	2011	

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Le dimanche 17 juillet 2011 à 10 heures  
Nous soussigné Adjudant  
Assisté du : Brigadier  
Vu l'article L.3211-3 du code de la défense.  
Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

**PRÉAMBULE**

Le dimanche 10 juillet 2011 à 00h30, le gendarme de permanence est contacté par téléphone par madame  
Cette dernière lui indique observer un phénomène lumineux qu'elle ne peut expliquer rationnellement.

**EXPOSE DES FAITS**

Le dimanche 10 juillet 2011 entre 00h30 et 00h45, madame en compagnie de ses parents, observe depuis sa chambre une dizaine de points lumineux semblant provenir du côté gauche de l'horizon. Ces objets très volumineux définis de façon circulaire, avec une lumière très intense de couleur orange et jaune l'enlaient dans le ciel comme une constellation pendant que d'autres émergeaient de l'horizon. L'ensemble du phénomène se déplaçait en hauteur de droite à gauche en direction du sud.

Madame filme avec son appareil photographique l'observation faite.

Quelques jours plus tard, le vendredi 15 juillet 2011 à 23h22 minutes cette dernière observe un phénomène similaire provenant cette fois-ci de la forêt de la mérantaise située à proximité de GIF sur YVETTE (91).

**ENQUÊTE**

Madame nous remet une copie numérique du film de ses observations que nous joignons au présent procès verbal.

La désignation du lieu de la première observation d'où semble provenir ces objets se trouve située après la ville de SACLAY (91) en direction de VELIZY VILLACOUBLAY (78).

Après avoir visionné le film, ce dernier nous fait penser à un lâcher de lanternes célestes appelées également « lanternes THAILANDAISES ». En effet, le même type de phénomène observé sur l'ensemble du plan national a déclenché une multiplication d'observations d' O.V.N.I.

Nous effectuons une enquête de voisinage auprès des mairies des communes de BIEVRES (91), IGNY (91), SACLAY (91), VAUHALLAN (91). Les différents contacts entrepris auprès de ces administrations ne révèlent aucune fête ou mariage où aurait pu avoir lieu un lâcher de lampions THAILANDAIS.

Seule la mairie de SACLAY a célébré un mariage THAILANDAIS au cours de ce week-end. Le marié en la personne de monsieur , contacté par téléphone nous indique ne pas avoir effectué de lâcher de lampions THAILANDAIS durant sa fête.

Nous prenons attache avec le Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie de l' ESSONNE (91), le Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie des YVELINES (78), la Gendarmerie de l'air de VELIZY VILLACOUBLAY, la Gendarmerie de l'armement de SACLAY (91), et la Brigade de Gendarmerie d'ORSAY (91).

Aucun de ces services n'a observé ou n'a eu de quelque information sur une telle manifestation.

**L'Officier de Police Judiciaire**

Nous prenons attache avec le Centre National des Opérations Aériennes. Ce service n'a détecté aucun mouvement d'aéronef pouvant correspondre aux observations effectuées.

Nous effectuons par mail une demande de renseignements météorologiques pendant la période déterminée et le secteur indiqué par les témoins. (Pièce n° 4)

Nous procédons à l'audition de \_\_\_\_\_ (témoin des faits) en la présence de ses parents. Ces derniers ont, en notre présence, confirmé les déclarations de leur fille mais n'ont pas jugé utile d'être entendus.

### CLÔTURE

De l'enquête effectuée, il ressort que l'audition du témoin en présence de ses parents associée aux renseignements météorologiques obtenus sont en adéquation avec les observations effectuées et viennent ainsi conforter l'hypothèse que nous retenons, à savoir un lâcher de lanternes célestes sans déclaration préfectorale demandée au préalable.

Dont procès-verbal fait et clos

, le 17 juillet 2011 à 11 heures 30.

**L'Officier de Police Judiciaire**

**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06597	00142	2011	

N° pièce	N° feuillet
2	1/1

Le lundi 11 juillet 2011 à 17 heures

Nous soussigné Adjudant

Assisté de : Brigadier

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

**ENQUÊTE**

Poursuivant l'enquête en cours, le lundi 11 juillet 2011, à 14 heures 25 minutes, nous recevons par message électronique les renseignements demandés émanant du bureau Météo-France situé à TRAPPES (78) sur les conditions climatiques observées le 10 juillet 2011 entre 00 heures et 01 heure sur le secteur de SACLAY (91).

Nous joignons au présent procès-verbal la copie dudit message électronique.

Dont procès-verbal fait et clos

, le 11 juillet 2011 à 17 heures 30.

**L'Officier de Police Judiciaire**

**Sujet :** [Internet] RE: observations objets volants non identifiés

**De :**

**Date :** Mon, 11 Jul 2011 14:25:41 -0000

**Pour :**

**Copie à :**

Suite à votre demande,

Voici les renseignements en notre possession : les directions données sont les directions d'où vient le vent.

-Vents en surface entre 00 h et 01 h locales : nuls à Trappes, Toussus, Villiers-le-Baclet et Villacoublay. A noter tout de même un léger vent de nord-ouest, 2 à 4 km/h à Villacoublay à 01 h.

-Vents en altitude (issus du radiosondage de Trappes effectué à 01 h) :

A 800 m : ouest-nord-ouest 10 km/h

Au-dessus de 1000 m : sud-ouest 20 km/h, se renforçant à 30 km/h vers 2000 m, 40 km/h vers 3000 m.

-Températures de 14,2°C à 00 h et 13,5°C à 01 h à Saclay.

-Nuages observés à Trappes à 00 h et 01 h : ciel peu nuageux (2 octas) par stratocumulus à 1800 m d'altitude.

En espérant avoir répondu à votre demande.

Cordialement.

-----Message d'origine-----

De :

Envoyé : lundi 11 juillet 2011 13:35

À :

Objet : observations objets volants non identifiés

Bonjour,

Dans le cadre de notre enquête administrative portant sur l'observation par différents témoins d'objets volants non identifiés dans le secteur de SACLAY (91).

Vous demandons de nous transmettre tous renseignements en votre possession portant sur les conditions climatiques observées le 10/07/2011 entre 00h00 (locale) et 01h00 (locale) sur le secteur de SACLAY (91).

Les observations effectuées pourraient correspondre à des observations de lampions thaïlandais. Ainsi dans le cadre de cette enquête, il nous est nécessaire d'obtenir les différents paramètres météorologiques (force et direction du vent/altitude, t° extérieur, nuage du moment.

Cordialement

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
TÉMOIN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06597	00142	2011	

N° pièce	N° feuillet
3	1/2

## Analyse et références

Objet	OBSERVATION OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES
Références	SANS

Le samedi 16 juillet 2011 à 15 heures 25 minutes

Nous soussigné Adjudant

Assisté de : Brigadier

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Le 11 juillet 2011 à 17 heures 00, nous procédons à l'enquête citée en référence

## IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee
F		01/05/1975		
Filiation				
Adresse			Validité état-civil	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
Intérimaire				

## DÉCLARATION

Je me présente ce jour à votre unité suite aux observations de phénomènes lumineux effectuées en présence de mes parents à mon domicile le dimanche 10 juillet entre minuit trente et minuit quarante-cinq minutes. -----

Je regardais par ma fenêtre depuis ma chambre lorsque j'ai vu quatre ou cinq lumières allumées dans le ciel regroupées. Ce phénomène m'a interpellé, et j'ai pris mon appareil photo. Je suis ensuite montée à l'étage. Je précise que la fenêtre de ma chambre se situe au premier étage, orientée plein Est. -----

--- La maison est située sur une butte. Une fois arrivée à la fenêtre du deuxième étage orientée Est également avec une vue panoramique sur une partie de la vallée de la mérantaise, j'ai pris une photographie de ce phénomène, mais cette dernière est floue. J'ai donc décidé ensuite de faire une vidéo avec mon appareil photographique de marque Canon G11. -----

--- J'ai ensuite appelé mes parents pour qu'ils viennent constater le phénomène. Je leur ai demandé de m'apporter le téléphone afin que je puisse téléphoner à vos services. -----

--- De la fenêtre du second étage, j'ai pu observer une dizaine de lumières très intenses, de couleur orange et jaune, relativement définies de façon circulaire. Je ne peux pas vous fournir de précision quant à la taille de ces objets parce que j'ignorais la distance qui les séparaient de ma position. Ce que je peux dire c'est que ces objets étaient très lumineux et très volumineux. Ils ressemblaient à une sphère orange lumineuse avec un halo plus clair seulement au dessus. Je me suis fait la réflexion que si c'était des lanternes elles devaient être énormes. Ces objets étaient formés comme une constellation pendant que d'autres émergeaient de l'horizon, de mon point de vue du côté gauche, ce qui correspond au Nord/Est. L'ensemble du phénomène se déplaçait en hauteur et vers la droite vers le sud. A ce moment là, une quinzaine de lumière évoluaient dans le ciel en forme selon moi de la « Grande Ourse ».

Pour moi, il ne s'agissait pas d'un déplacement linéaire comme poussé par le vent. -----

Le témoinL'Officier de Police Judiciaire

Tout en filmant, j'étais au téléphone avec vos services et c'est à ce moment là que j'ai aperçu deux autres lumières apparaître: dans le ciel depuis l'horizon, de la même origine que les lumières précédentes. L'ensemble de ce phénomène a duré une dizaine de minutes. -----

Les lumières semblaient disparaître une par une en faisant de petits clignotements en s'éteignant. -----

Après avoir eu par téléphone vos services, une fois le phénomène terminé, nous sommes allés sur internet afin de trouver des services qui auraient pu fournir une explication. Nous avons cherché « Météo-france » ce qui n'a rien donné, ensuite l'observatoire de MEUDON, mais en vain, et nous avons contacté « Euronews », chaîne de télévision dont le contact français est basé à LYON(69). Une personne a répondu et a écouté ce que je lui ai décrit et elle m'a dit de la rappeler demain, ce que je n'ai pas fait. Je précise qu'elle n'a pas pris mes coordonnées. -----

Je vous remets une copie de la vidéo capturée de mes observations du phénomène observé le 10 juillet 2011. -----

Le vendredi 15 juillet 2011, aux environs de 23 heures 22 minutes, j'ai pu observer des lumières très similaires qui cette fois venaient clairement de la forêt de la mérantaise, à proximité de GIF SUR YVETTE (78) et qui s'envolaient vers le ciel mais qui très clairement étaient emportées par le vent direction Nord-Est. Ce phénomène a duré cinq minutes environ. Je vous fournirai la vidéo correspondante dans les plus brefs délais. -----

Mes observations effectuées peuvent correspondre aux lâchés de lanternes célestes observés comme indiqué sur les articles de presse que vous me présentez ce jour à savoir les articles de presses de « LE FIGARO » du 24/06/2008 et du journal « LA VOIX DU NORD » du 31/08/2010. -----

Je ne vois rien d'autre à y ajouter. -----

A le 16 juillet 2011 à 16 heures 25, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**Le témoin**

**L'Officier de Police Judiciaire**

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF  
PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06597	00142	2011	

N° pièce	N° feuillet
4	1/18

Le samedi 16 juillet 2011 à 17 heures

Nous soussigné Adjudant

Assisté de : Brigadier

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

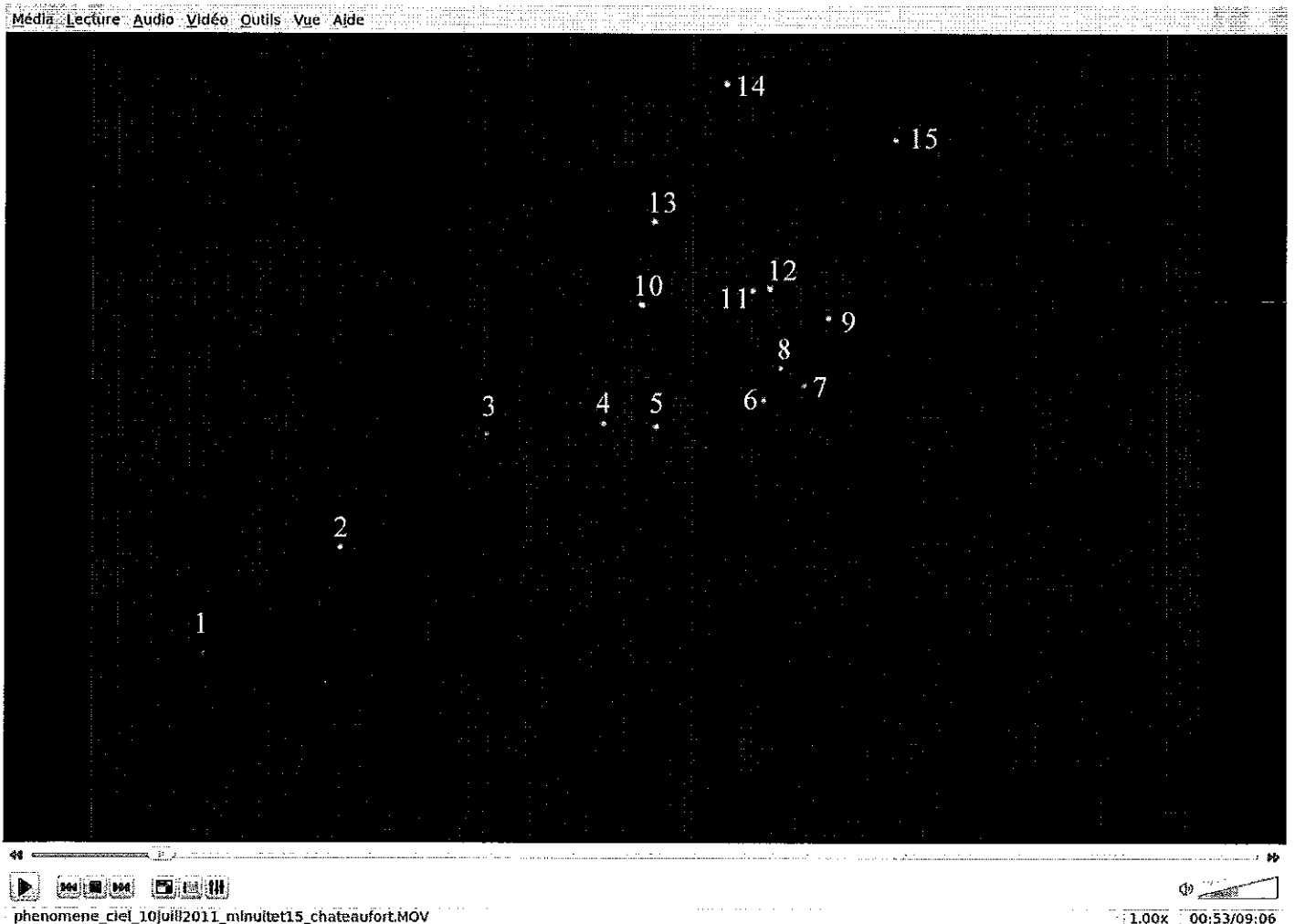
Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

ENQUÊTE

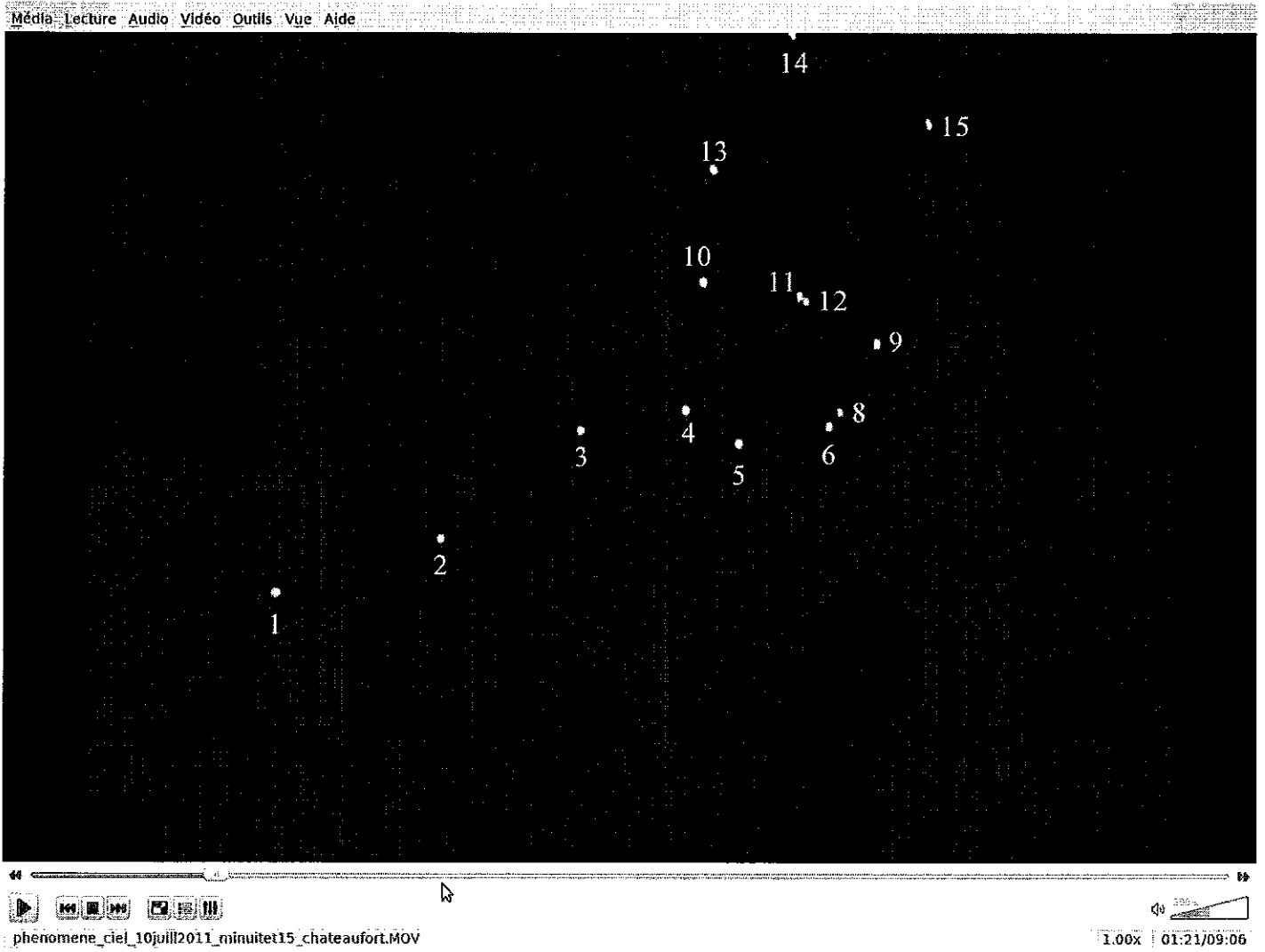
Poursuivant l'enquête en cours, nous effectuons une description détaillée de l'évolution des points lumineux à l'aide de la vidéo filmée le dimanche 10 juillet 2011 que nous remet Madame

À 00' 53" :



L'Officier de Police Judiciaire

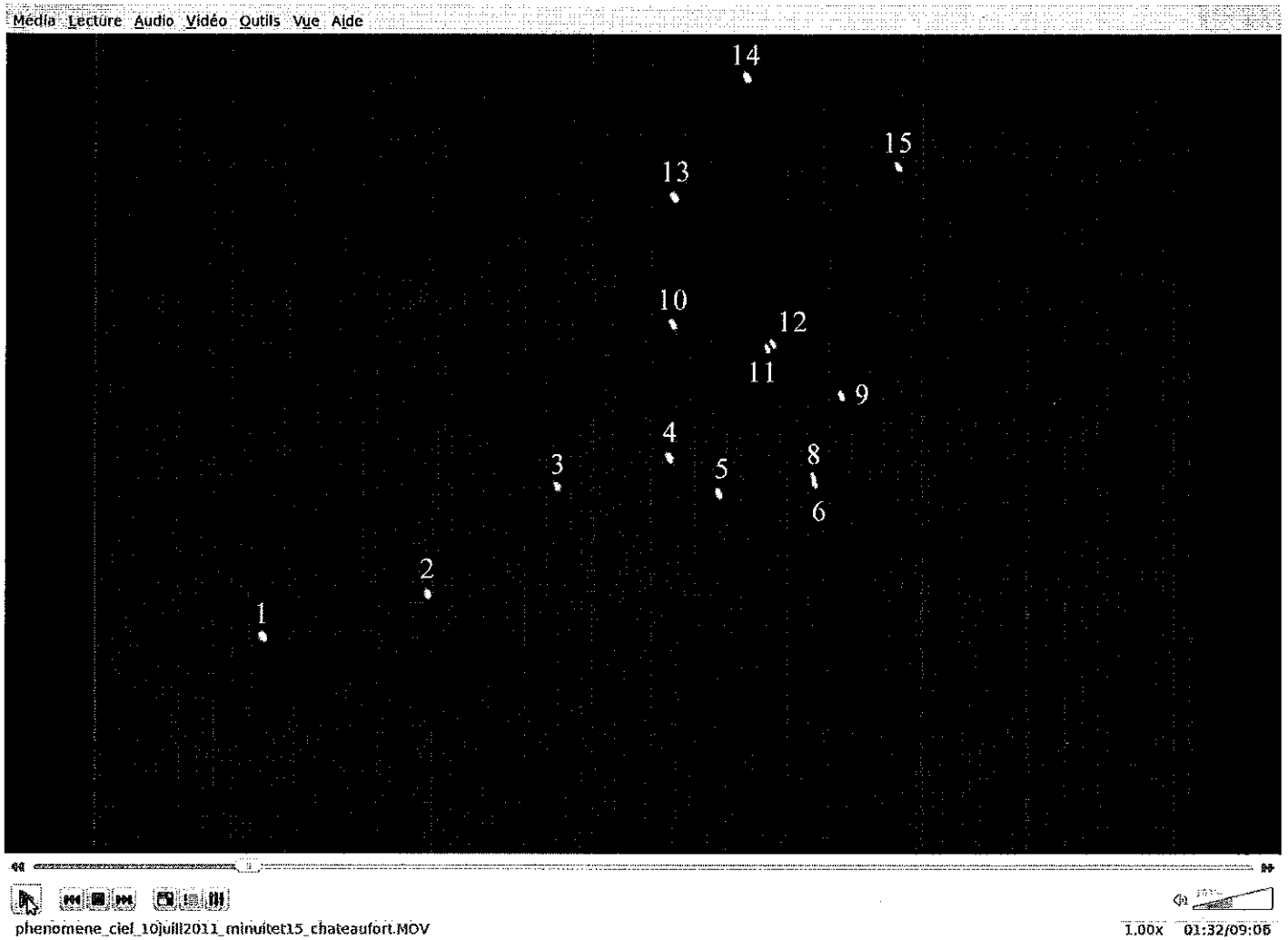
À 01'21" :



**L'Officier de Police Judiciaire**

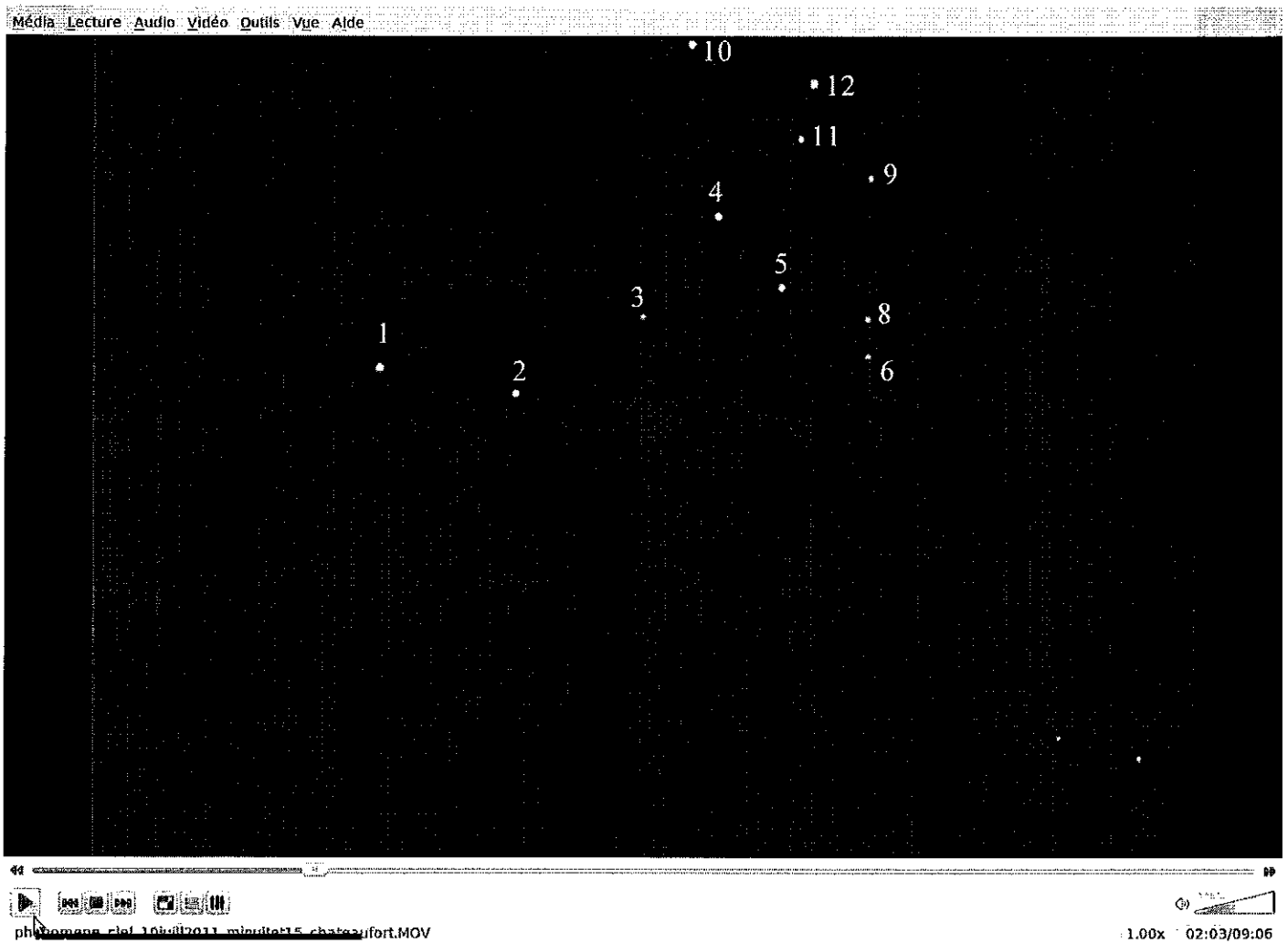


À 01' 32" :



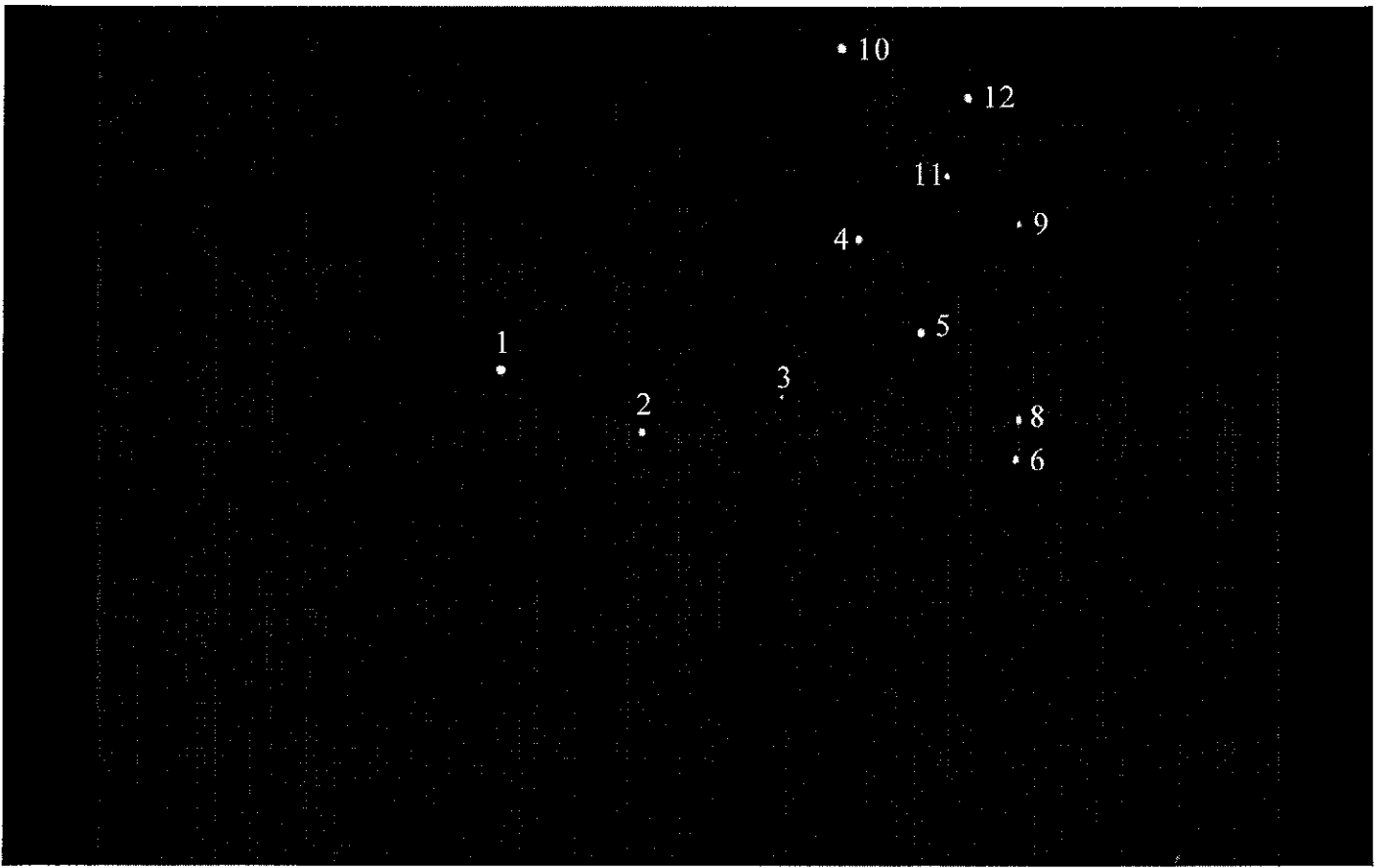
L'Officier de Police Judiciaire

À 02'03" :



L'Officier de Police Judiciaire

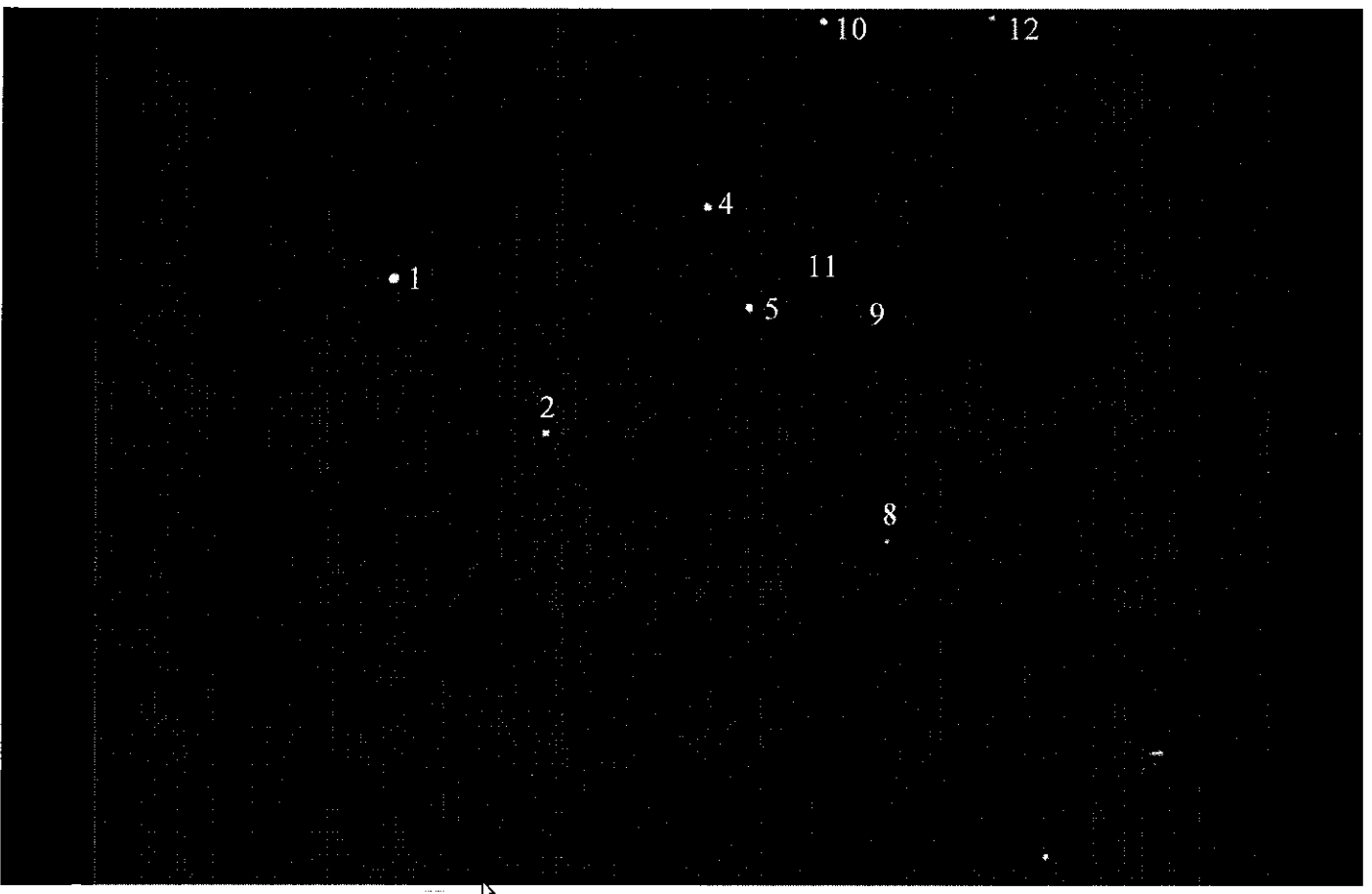
À 02'13" :



44 15  
phenomene\_ciel\_10juill2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV 1.00x 02:13/09:06

L'Officier de Police Judiciaire

À 02' 46" :

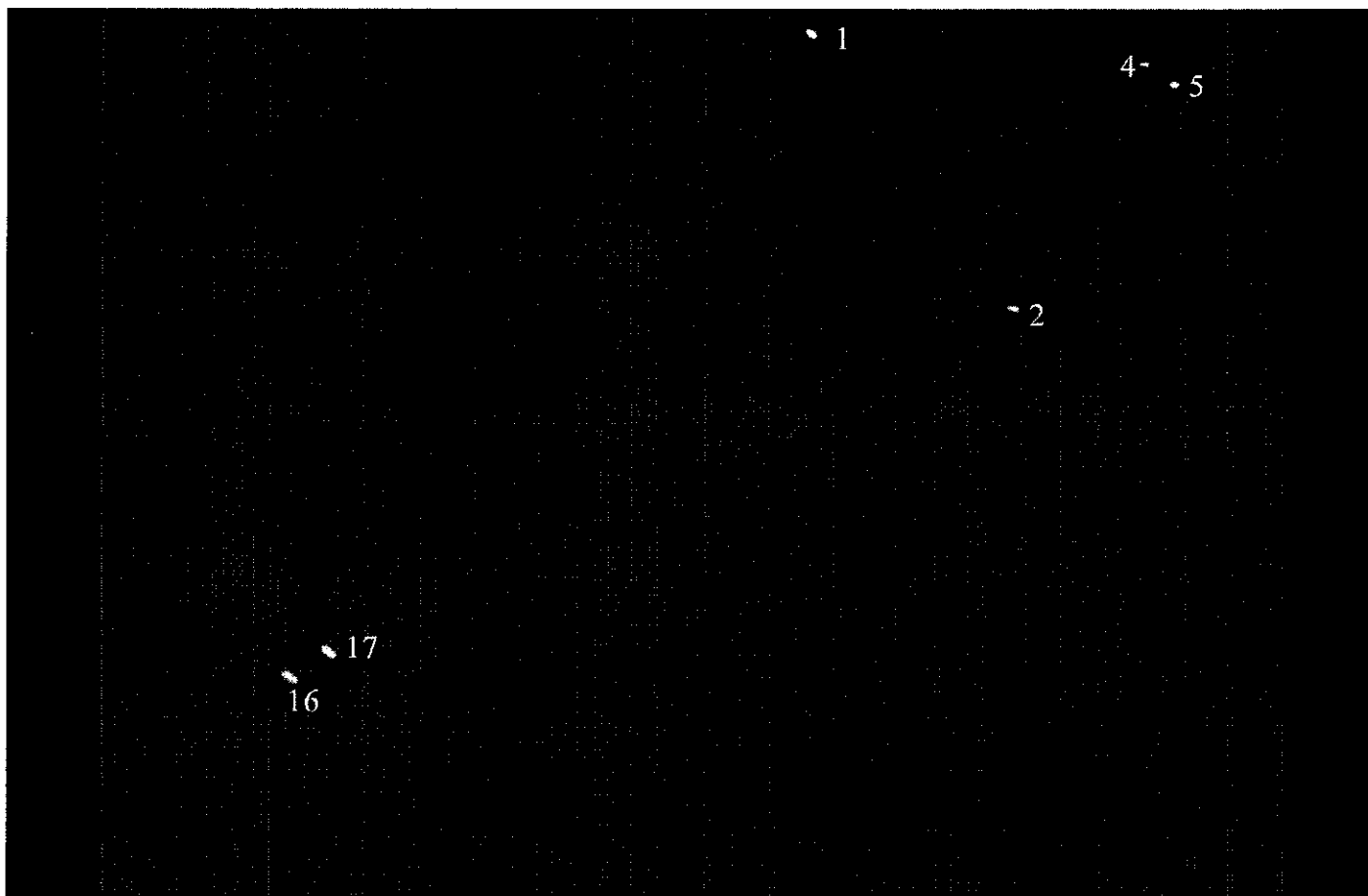


phenomene\_ciel\_10juill2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV

1.00x 02:46/09:06

L'Officier de Police Judiciaire

À 03' 30" :



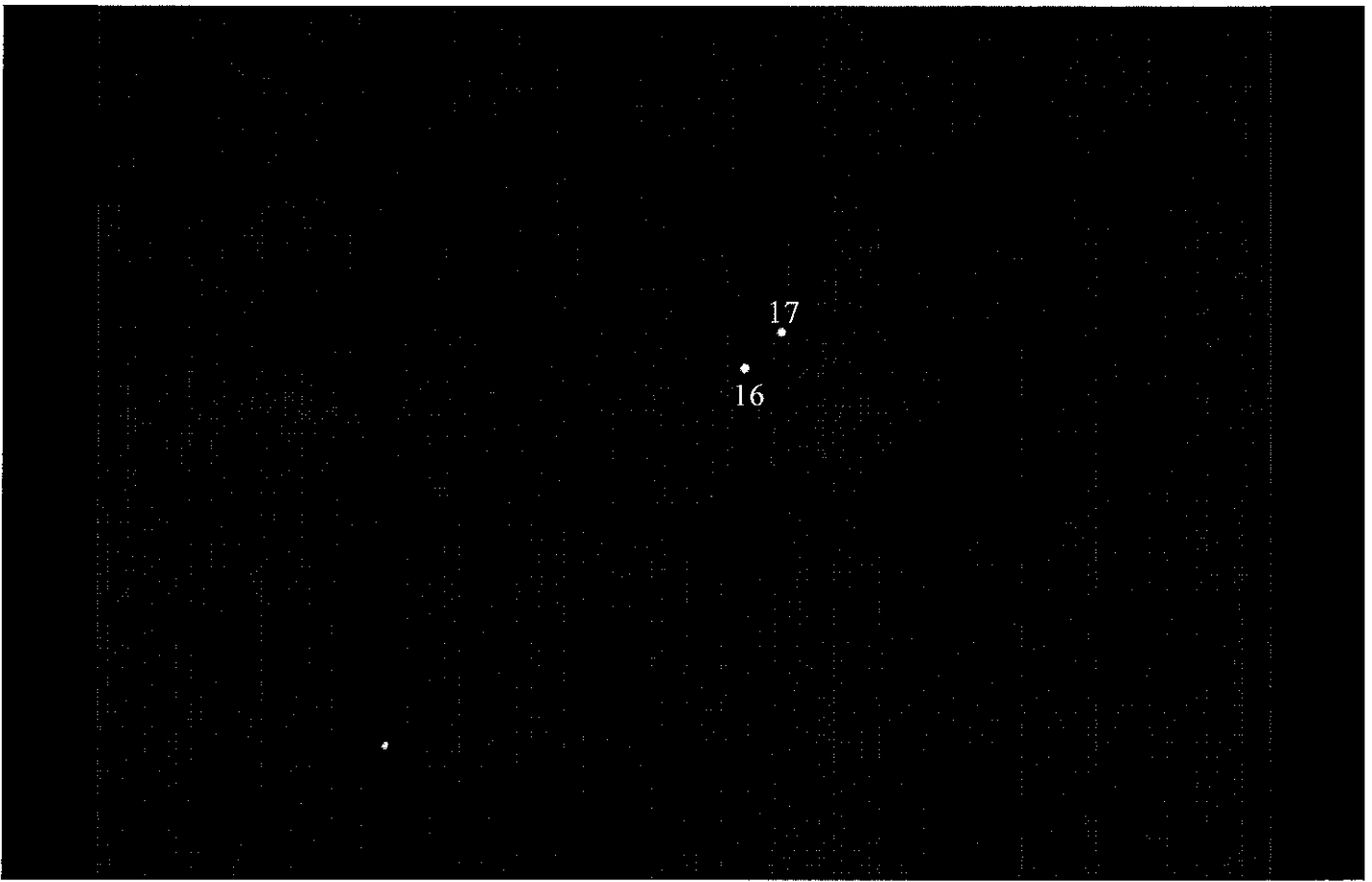
phenomene\_ciel\_10juill2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV





1.00x 03:30/09:06

L'Officier de Police Judiciaire

À 03' 47" :

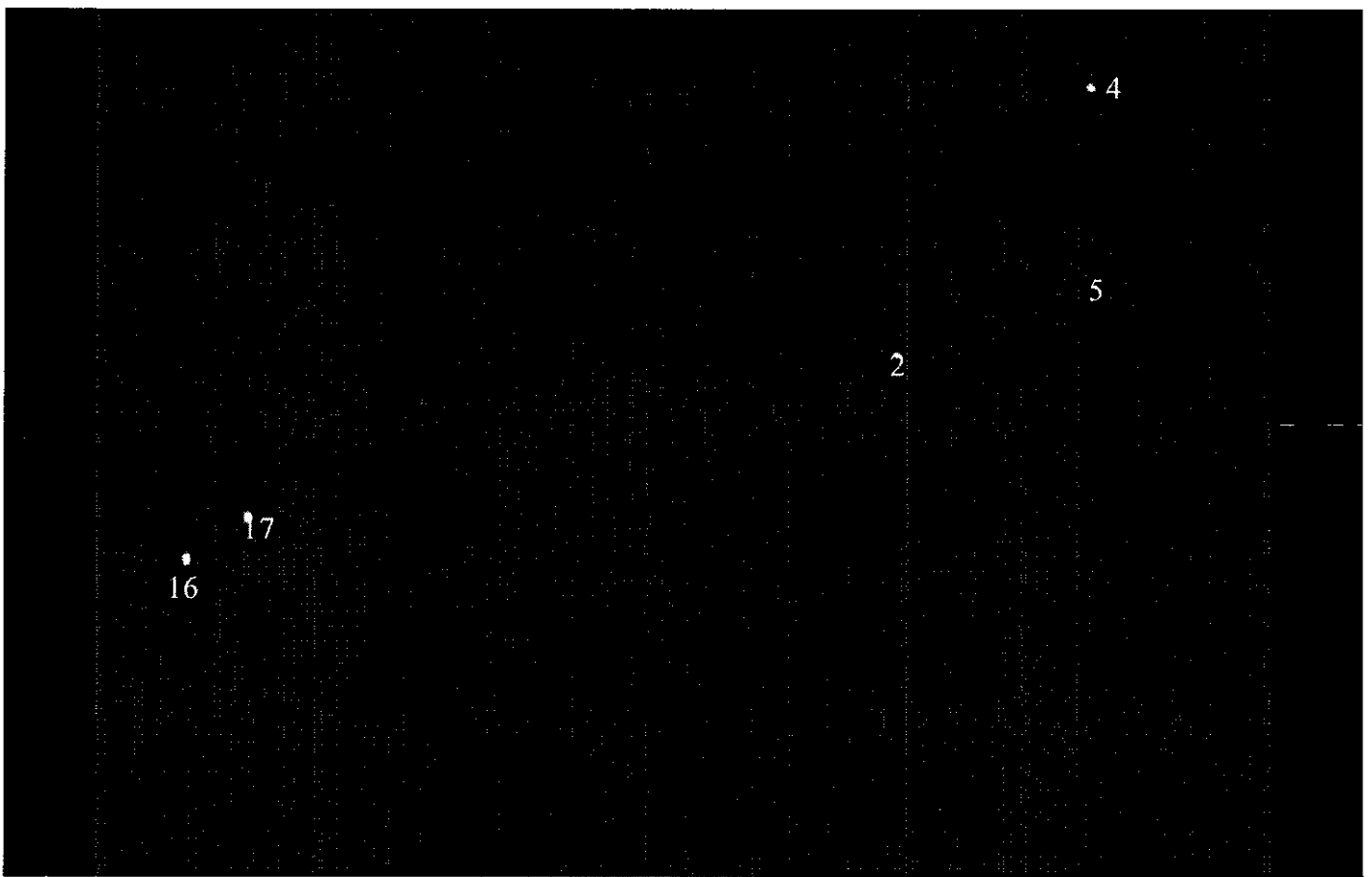


44   1.00x 03:47:09:06

phenomene\_ctel\_10juil2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV

L'Officier de Police Judiciaire

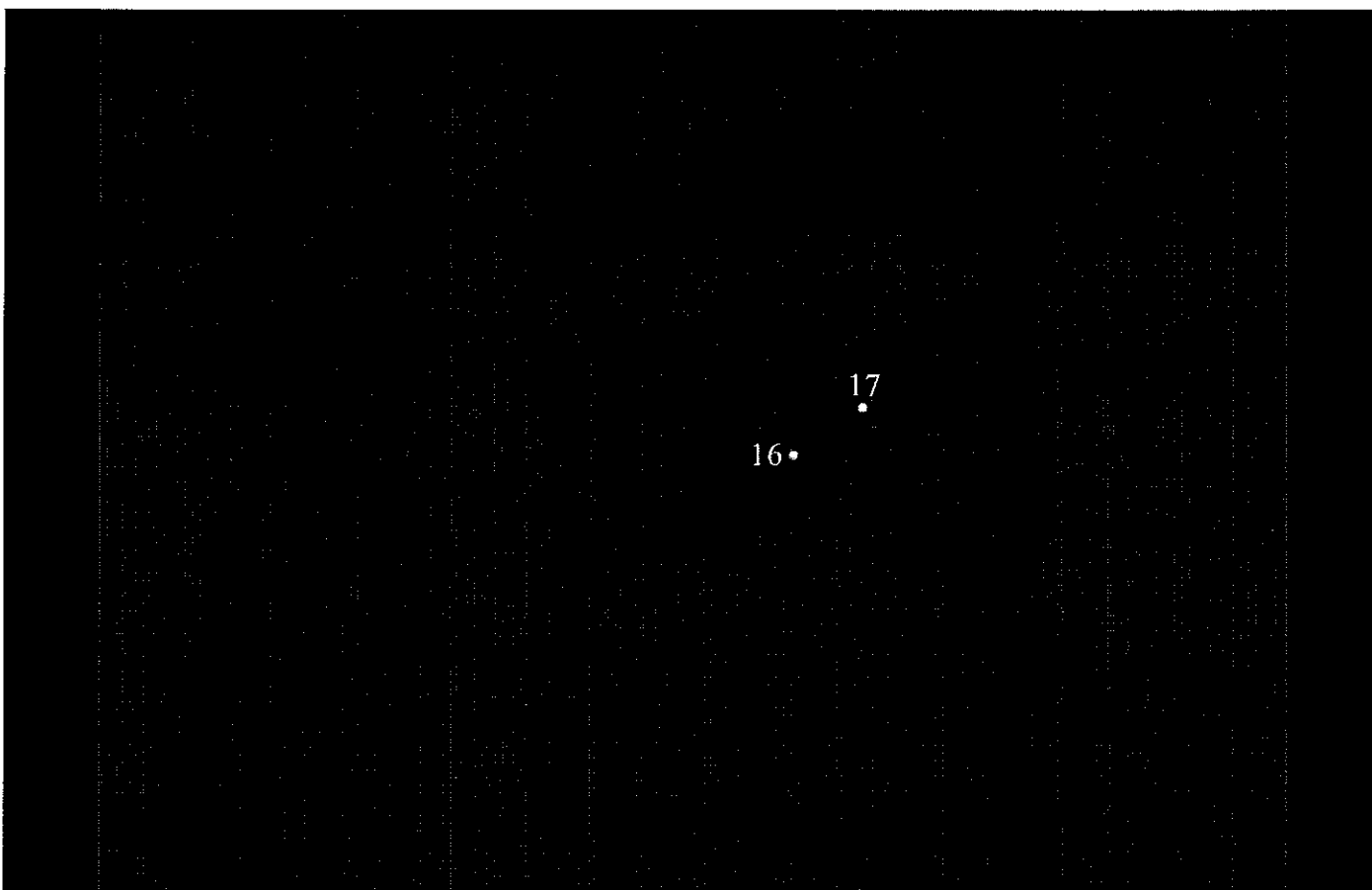
À 04'01" :



phenomene\_ciel\_10juill2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV 1.00x 04:01:09:06

L'Officier de Police Judiciaire

À 04' 17" :

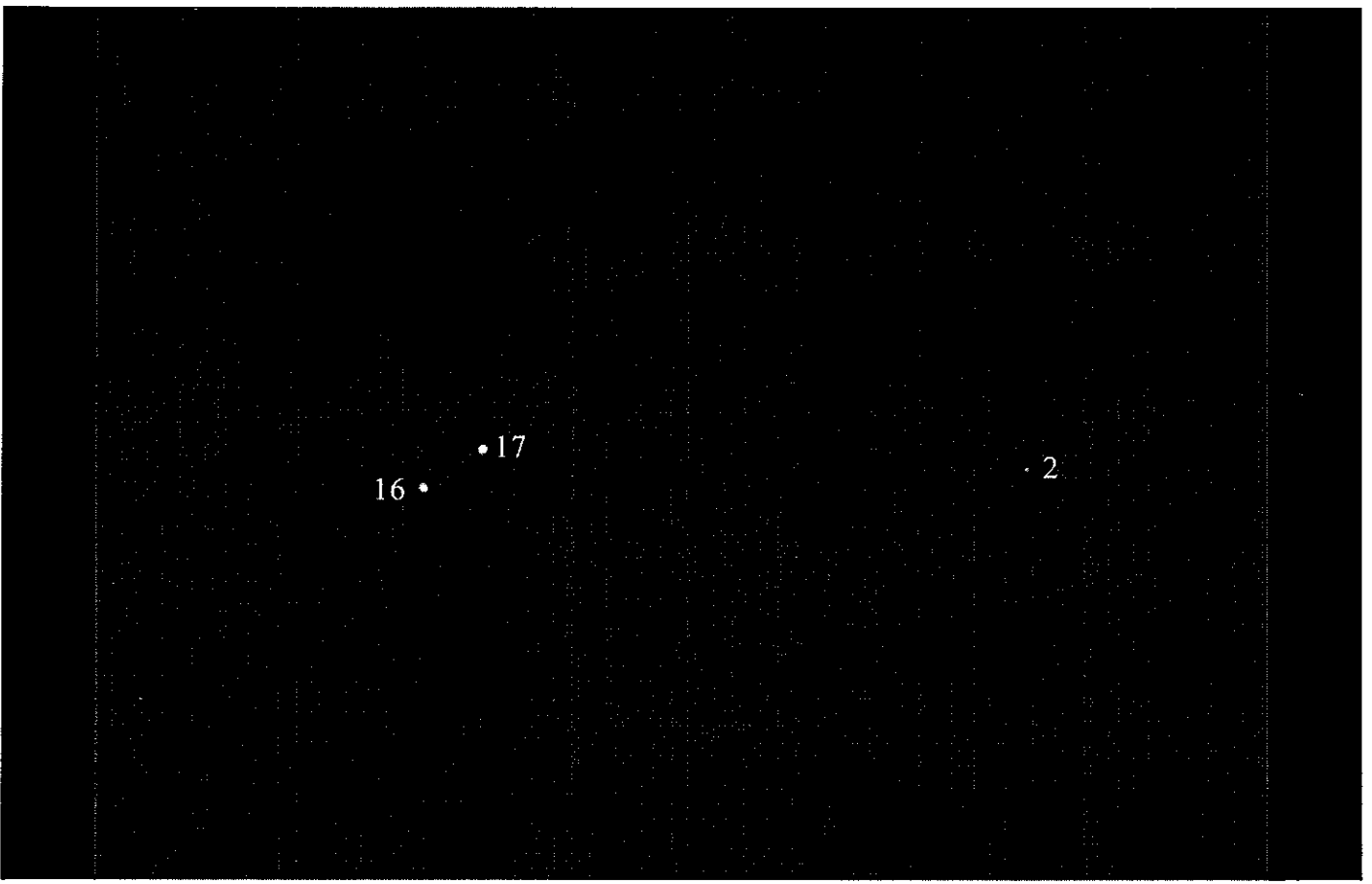


Media player control bar with icons for play, stop, and volume. Below the icons, the text reads: "phenomene\_ciel\_10juil2011\_minulte15\_chateaufort.MOV". On the right side, there is a progress indicator and the text "1.00x 04:17:09:06".

L'Officier de Police Judiciaire



À 04' 47" :

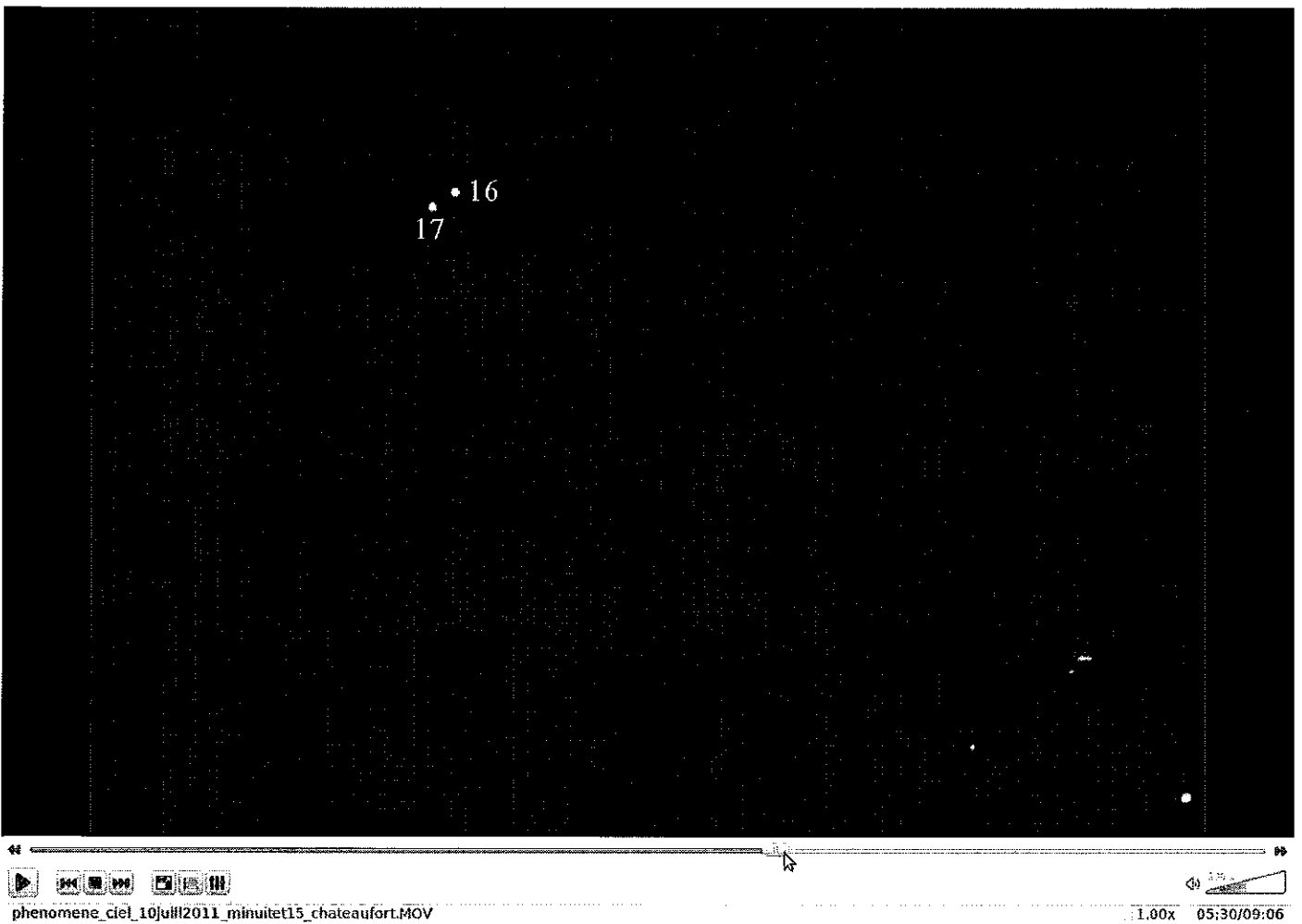


44 99

phenomene\_ciel\_10juill2011\_minutet15\_chateaufort.MOV phenomene\_ciel\_10juill2011\_minutet15\_chateaufort.MOV 1.00x 04:47/09:06

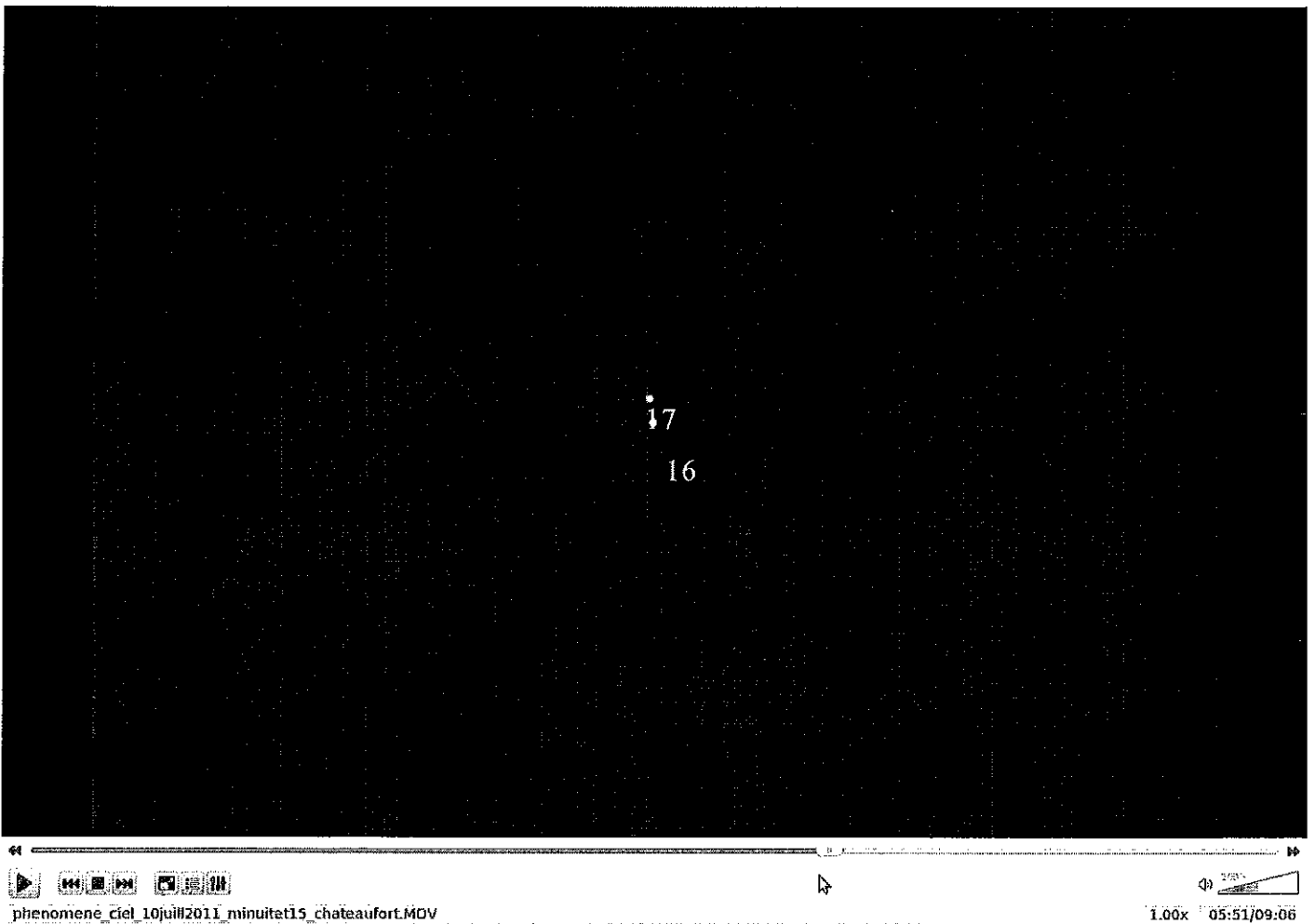
L'Officier de Police Judiciaire

À 05' 30" :



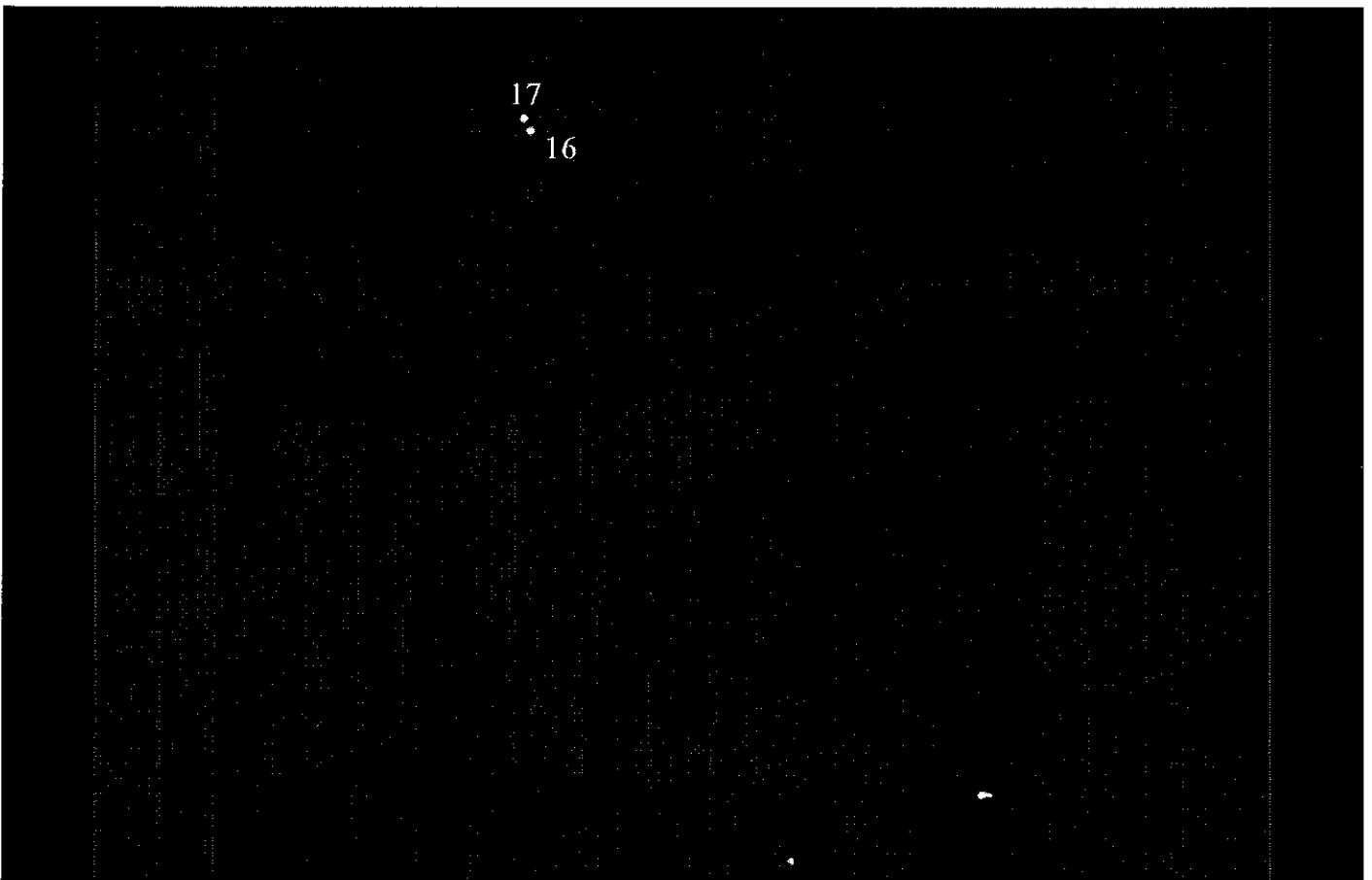
L'Officier de Police Judiciaire

À 05' 51" :



L'Officier de Police Judiciaire

À 06' 28" :

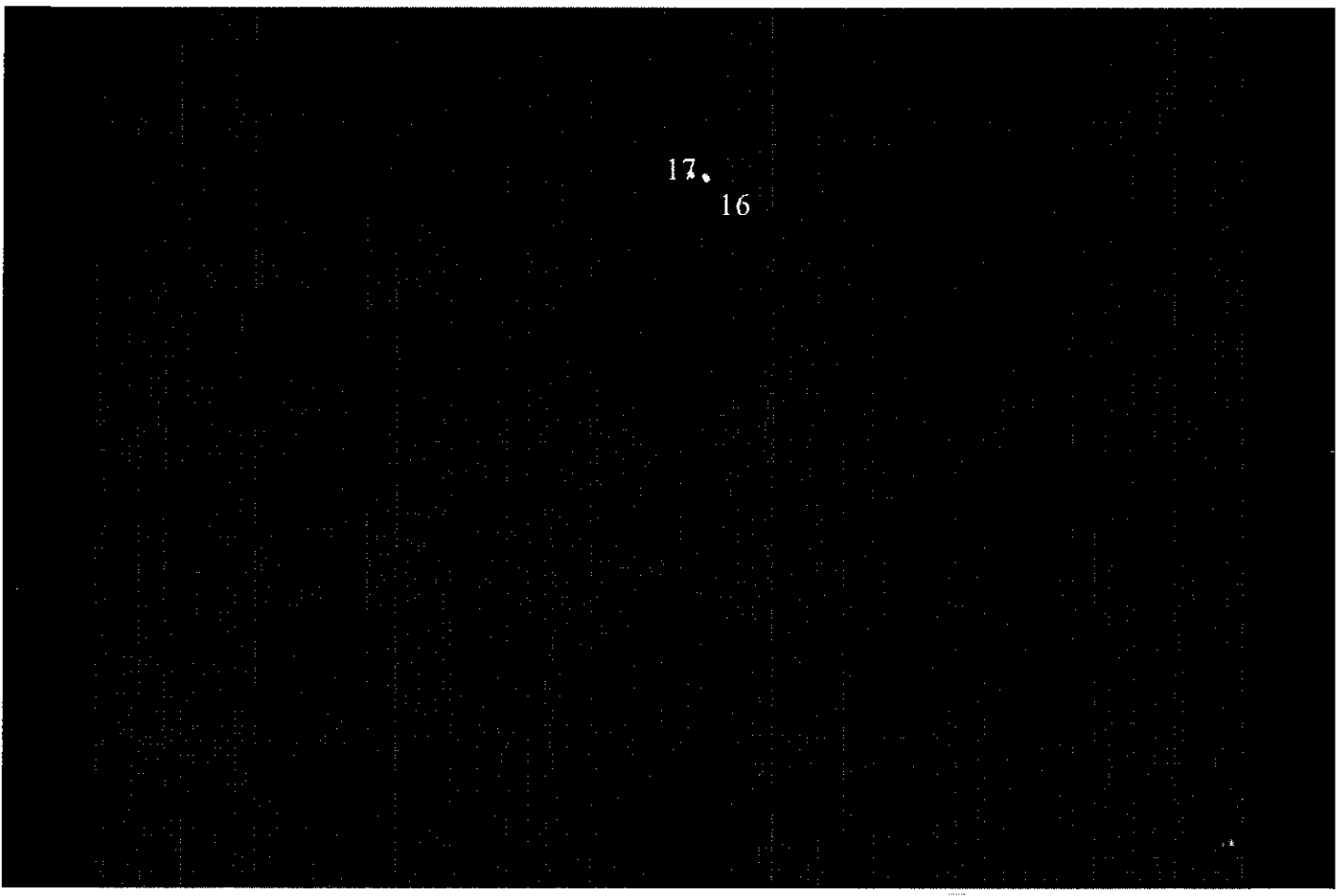


44   11

phenomene\_clel\_10juill2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV 1.00x 06:28/09:06

L'Officier de Police Judiciaire

À 06' 40" :



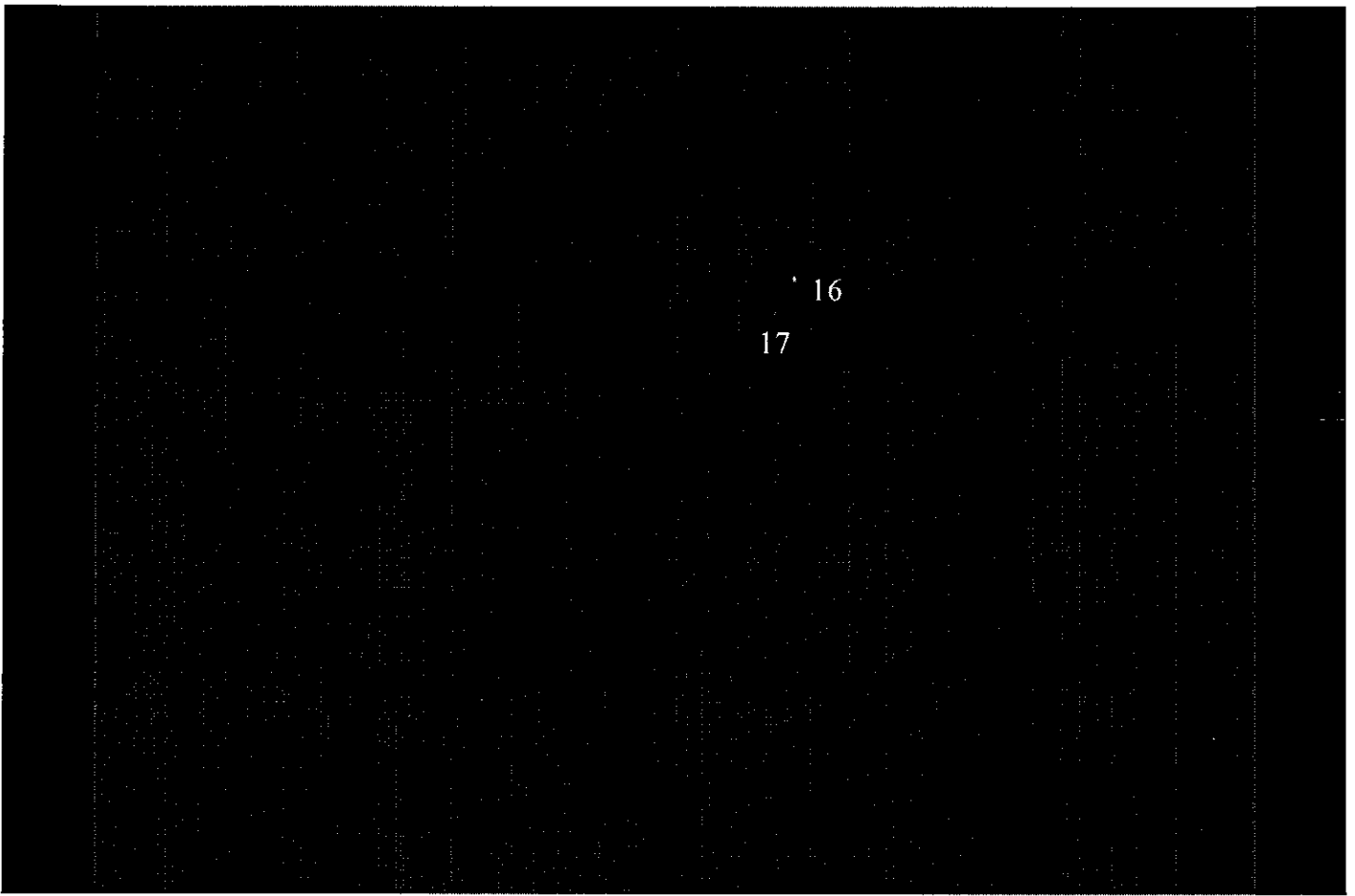
44



phenomene\_ciel\_10jullil2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV 1.00x 06:40/09:06

L'Officier de Police Judiciaire

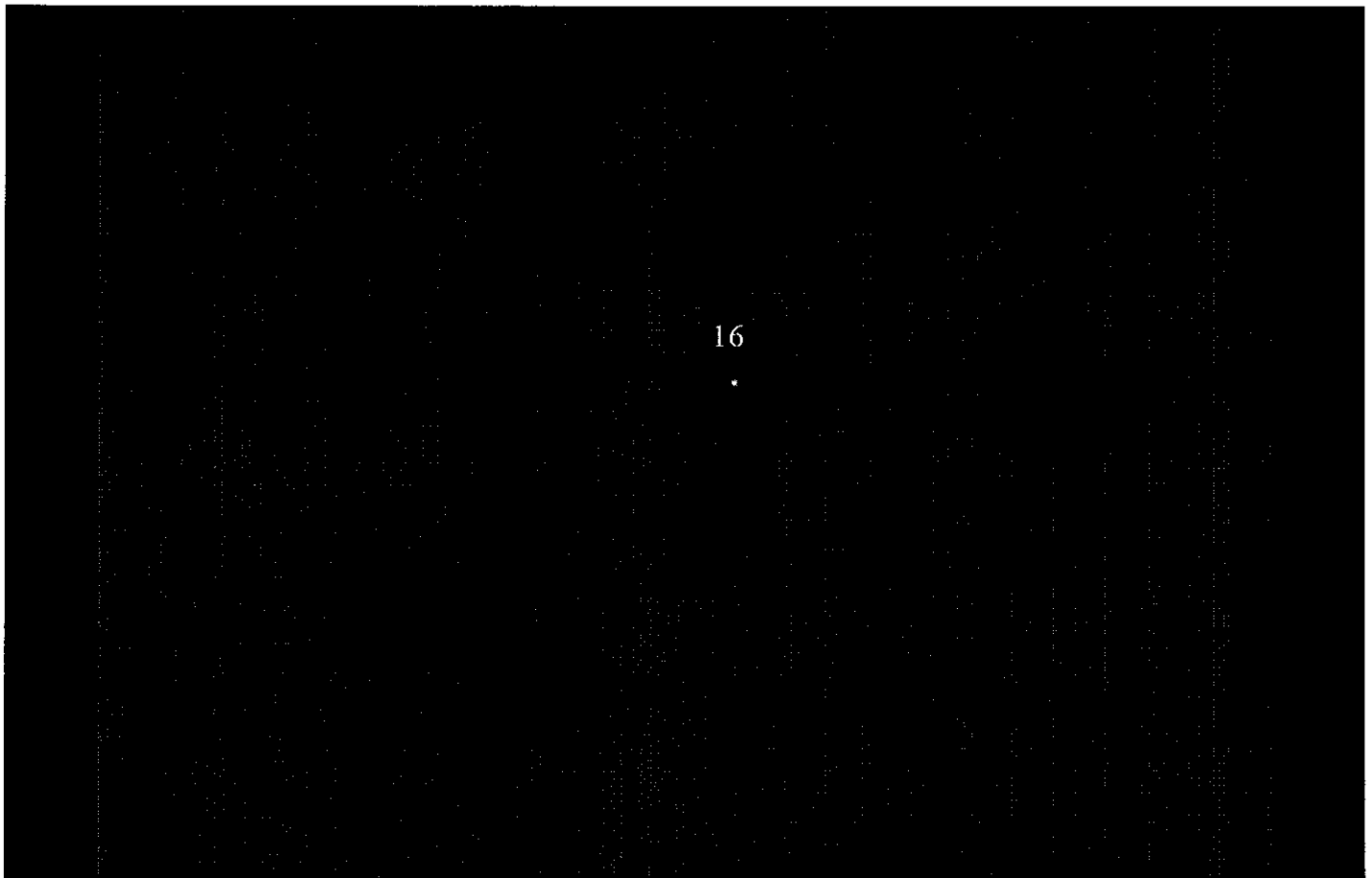
À 07' 48" :




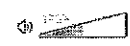
Media player control bar for the video file `phenomene_ciel_10juill2011_minuitet15_chateaufort.MOV`. The interface includes standard playback controls (play, stop, pause, volume, full screen) and a progress bar. The current time is `07:55` and the total duration is `07:48/09:06`. The playback speed is set to `1.00x`.

— L'Officier de Police Judiciaire —

À 08' 11" :



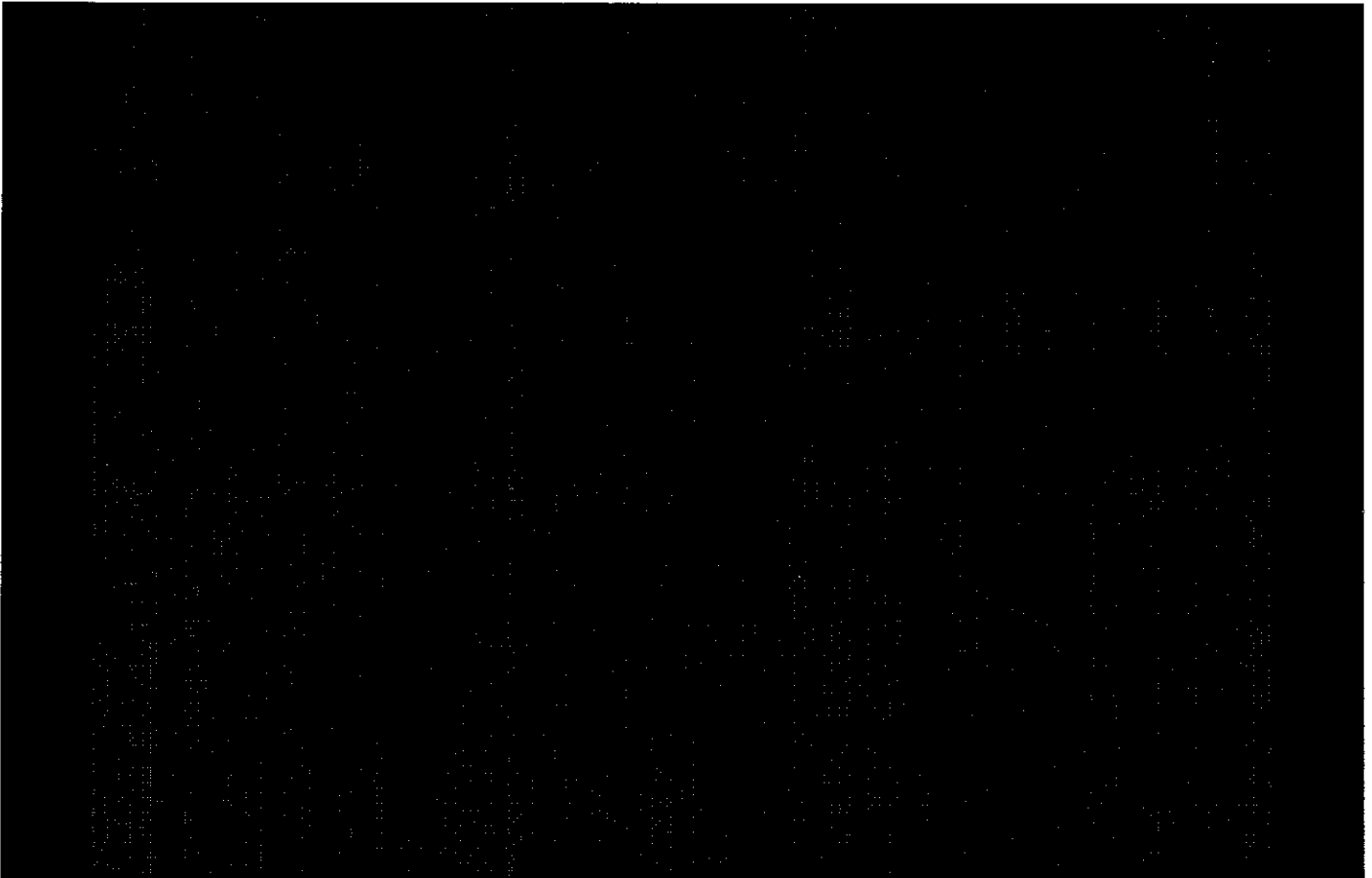
16

44  

phenomene\_ciel\_10juill2011\_minuitet15\_chateaufort.MOV 1.00x 08:11/09:06

L'Officier de Police Judiciaire

À 08' 32" :



L'étude des trajectoires des points lumineux associée aux éléments météorologiques portés à notre connaissance nous font penser à un lâcher de lanternes célestes appelées également « lanternes THAILANDAISES ».

Dont procès-verbal fait et clos

le samedi 16 juillet 2011 à 18 heures .

**L'Officier de Police Judiciaire**



**LE FIGARO** • fr

## Ovnis de l'île d'Yeu : le mystère enfin élucidé

Jean-Michel Maire

24/06/2008 | Mise à jour : 22:03 | | Commentaires ➤ 47



Dans de nombreux pays asiatiques (ici, en Thaïlande), le lâcher de lanternes célestes est très prisé par les couples. Un témoin a cru à une manifestation extraterrestre lorsque huit d'entre elles ont été allumées sur l'île d'Yeu, le 3 mai dernier. Crédits photo : AFP

### **Point de petits hommes verts dans le ciel de Vendée, mais de jolies lanternes thaïlandaises lâchées pour un anniversaire...**

« Cette histoire d'ovnis commence vraiment à faire trop de bruit », lance d'emblée Martin Herbert pour expliquer pourquoi il a décidé de lever le voile sur une histoire qui, ce dimanche encore, faisait l'objet d'un long sujet dans « Sept à huit », le magazine dominical d'information de TF1 présenté par Anne-Sophie Lapix et Harry Roselmack, avec musique et commentaires de circonstance pour cette « bien étrange affaire » qui secoue la Vendée...

À l'origine involontaire de tout ce tapage médiatique : un jeune employé de banque de 34 ans originaire de Dijon, Thibaut Chantegret, en vacances à l'île d'Yeu lors des dernières vacances de Pâques. Le reste, il le raconte depuis à tous ceux qui se passionnent pour son récit : « J'ai vu dans le ciel deux boules, deux grosses, lumineuses. J'ai garé ma voiture... ». Le reste, à la manière du célèbre David Vincent, héros de la série des Envahisseurs pour qui « tout a commencé par une nuit sombre, le long d'une route solitaire de campagne, alors

qu'il cherchait un raccourci que jamais il ne trouva...», Thibaut Chantegret ne se l'explique pas vraiment. Mais il est sûr de certaines choses : le samedi 3 mai au soir, «entre 22 heures et 22 h 16», lui et son père ont aperçu «environ huit boules à intervalle régulier», à «150 ou 200 mètres de hauteur», de la «grosseur d'une pièce de deux euros tenue à bout de bras». Pilote privé, notre Dijonnais imagine tout d'abord avoir affaire au phare d'atterrissage d'un aéronef en approche sur l'île d'Yeu, puis se ravise en se rendant compte que la boule ne fait aucun bruit en se déplaçant...

## Une enquête officielle

Et pour cause. Les fameuses boules sont en fait constituées de papier fin et ne bénéficient d'aucun système de propulsion, si ce n'est le vent qui les emmène au gré de ses courants. «Nous avons acheté ces lanternes en Thaïlande lors des dernières vacances de Noël, précise Martin Herbert, un jeune architecte parisien. Nous pensions les garder jusqu'à la fin de l'année, mais nous avons fêté l'anniversaire de ma femme en pique-niquant sur la plage ce fameux 3 mai au soir avec nos enfants et deux couples d'amis, et nous avons trop envie de les essayer...» Deux lanternes, sortes de grosses chaussettes cylindriques d'environ 80 cm de haut, sont tout d'abord allumées. L'air chaud dispensé par le brûleur attaché à la base de la lanterne fait rapidement son effet et les deux engins s'élancent majestueusement dans le ciel. «Pour des questions de sécurité, nous avons voulu être sûrs que les lanternes n'allaient pas partir vers l'intérieur des terres, précise Martin Herbert dont la maison est située près de la pointe du But, à l'extrémité nord de l'île. Quand nous avons vu que le vent les emportait au large, nous avons allumé les autres...». Ce qui correspond point pour point aux observations des témoins entendus depuis par la gendarmerie. Car une enquête officielle a été ouverte. Alerté par un article paru dans Ouest France et un reportage sur France Info, le directeur du Gepan (Groupement d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés, organisme directement rattaché au Cnes) s'est même spécialement rendu sur l'île avec quelques instruments de mesure. Accompagné de Thibaut Chantegret, revenu pour l'occasion sur les lieux de son observation, le scientifique a cherché à retracer la trajectoire des «engins».

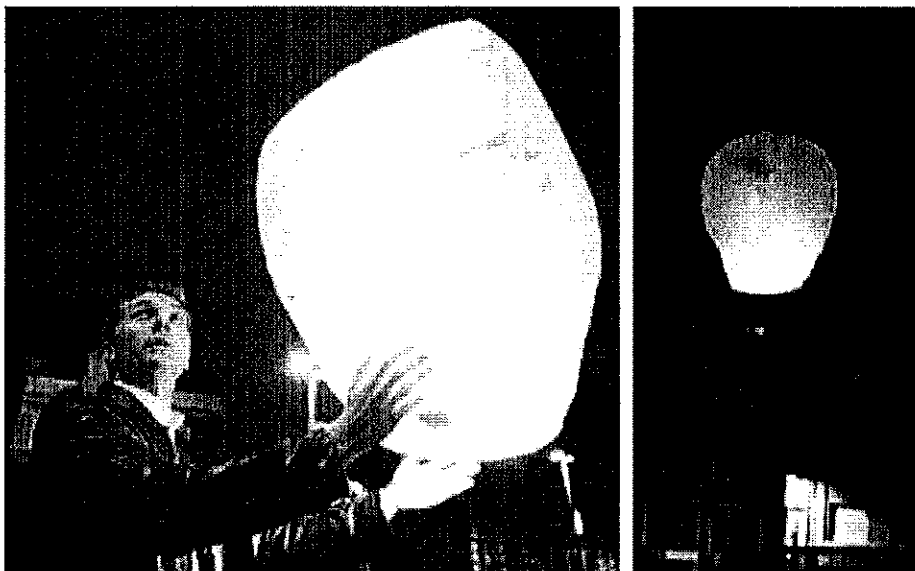
Prévenu il y a peu de l'emballement médiatique né de son pique-nique nocturne, Martin Herbert veut mettre un terme à la plaisanterie. «Je ne voudrais surtout pas que des moyens humains soient déployés pour rien, souligne-t-il. Car passe encore que des membres de l'association Ovniprésent ratissent les plages de la Pulante ou de la Gournaise à la recherche de petits hommes verts ou que le forum Internet du site «nousnennomspasseuls» crépète de thèses plus ou moins fumeuses, mais l'argent public... «Ces lanternes sont courantes en Asie, mais ce qui n'appartient pas à notre culture fait vite l'objet d'élucubrations», constate Martin Herbert. Certains, eux, regrettent déjà que l'île, dont le monument le plus illustre pour l'instant n'est autre que la tombe du maréchal Pétain, ne devienne pas un lieu de pèlerinage pour tous les fans de E.T., avec les retombées commerciales qu'on imagine...

Pour Thibaut Chantegret, le jeune pilote privé qui n'avait pas pris les ovnis pour des lanternes lors de cette fameuse soirée du 3 mai dernier, la piste surnaturelle s'arrête à quelques centaines de mètres de la pointe du But. Une bonne nouvelle : contrairement à David Vincent, il n'aura pas à «convaincre un monde incrédule que le cauchemar a vraiment commencé».



# Des ovnis envahissent le ciel... un entrepreneur lillois plaide coupable

mardi 31.08.2010, 05:10 - PAR ÉRIC HOLZAPFEL



Benjamin Hamon a vendu 60 000 lanternes célestes en 2010. La plupart s'envolent les soirs d'été. PHOTOS PASCAL BONNIÈRE

## | QUIPROQUO |

SkyLantern, petite société de la métropole lilloise, arrose la France de ses lanternes célestes depuis trois ans. Dans le même temps, les observations d'ovnis se multiplient...

« Allô, bonjour. Samedi soir, j'ai vu des lumières dans le ciel. C'était blanc et orange, ça avançait tout doucement, sans bruit. Vous allez croire que je suis folle, mais j'ai eu peur ! J'ai pensé à des Martiens... » Des coups de fil comme celui-ci, La Voix du Nord en reçoit plusieurs par semaine, depuis que le phénomène a été constaté certains week-ends dans les environs de Béthune, Cambrai, Maubeuge, Lens, Arras, etc. (notre édition du 25 août).

## Les ufologues agacés

« Gros pic d'observation le samedi ! », s'amuse celui par qui la méprise arrive. Car Benjamin Hamon, jeune entrepreneur de la métropole lilloise, est payé - littéralement - pour savoir que les

« objets volants » ne sont pas tous « non identifiés » : depuis trois ans qu'il commercialise des lanternes célestes avec sa société SkyLantern basée à Quesnoy-sur-Deûle, il voit grossir les buzzes même temps que son chiffre d'affaires. « Des lâchers de mes lanternes, estime-t-il, il doit y en avoir une centaine par week-end, pour des mariages ou des baptêmes », suscitant des alertes aux ovnis partout en France. Au point que « les ufologues (spécialistes des ovnis) finissent par en être agacés ».

Vendredi soir à Lille, l'homme est venu avec une dizaine de lanternes dans la sacoche de son scooter pour nous faire une démonstration. Déplié, l'objet se présente comme une montgolfière d'un mètre, en papier ignifugé et biodégradable, équipée d'un brûleur - du carton imbibé de cire - à sa base. Un coup de briquet, trente secondes d'attente, et les lanternes s'élèvent. Au bout de deux minutes, à plusieurs centaines de mètres d'altitude, leur comportement étonne. On appellerait volontiers la gendarmerie pour signaler leur ballet scintillant. « Elles voyagent dans la même masse d'air, de manière synchrone. Elles peuvent se placer en ligne, en triangle ou en V. On comprend que ça fasse penser à des ovnis », commente Benjamin Hamon. Les lanternes volent pendant 6 à 8 minutes sur une distance de 5 km environ. On peut les observer dans un rayon de 10 km.

SkyLantern est actuellement le leader de la distribution de lanternes célestes en France, après en avoir été le pionnier en 2007. L'idée est venue à Benjamin Hamon lors d'un voyage en Thaïlande, où il a assisté « émerveillé » à un lâcher de ces gadgets millénaires.






### **Success story**

« C'est super, ce truc. Je veux ça pour mon mariage », s'est-il dit. De retour en France, il en cherche donc... en vain. « Pour sonder le marché », il place une pub sur Google, et reçoit « trois commandes par jour ».

Bingo. Il saute sur le créneau. Le papier sera canadien, la fabrication chinoise, avec vente par correspondance, puis dans quelques magasins de fête, au prix moyen de 3 euros pièce. Le début d'une success story. En 2008, il écoule 6 000 lanternes. En 2010, déjà dix fois plus. En octobre, il embauchera son premier salarié à plein temps, et un autre en 2011... « Cet été, les ventes ont dépassé mes attentes », se félicite-t-il.

Sur notre site Internet, un lecteur « sûr à 98 % » de son observation paranormale, s'indigne en lettres capitales qu'on veuille lui faire prendre « des ovnis pour des lanternes ». Benjamin Hamon comprend sa colère : « Des gens croient avoir assisté à un événement intersidéral et on leur dit que c'est du vent. Ils sont déçus. Personnellement, je crois à la vie extraterrestre... mais pas à ce type

d'observation. »

     Partager : S'abonner :